

Annexe 2.

Redressement de la non-réponse totale dans l'enquête ES 2006, volet enfants et adolescents

L'enquête ES 2006 est une opération de collecte exhaustive auprès de structures médico-sociales en faveur des adultes et enfants handicapés en France métropolitaine et dans les DOM. Ainsi, au total, 3 380 établissements et services pour enfants et adolescents handicapés (hors CMPP et CAMSP¹) auraient dû répondre à l'enquête ES 2006. Parmi eux, 3 194 structures ont renvoyé un questionnaire, ce qui correspond à un taux de réponse global de 94,5 % (tableau 1).

Tableau 1 : Nombre total de structures et de places et taux de réponse par catégorie de structures

Libellé de la catégorie	Nombre total de structures	Nombre total de places	Taux de réponse (en %)	
			en termes de structures	en termes de places
Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)	1300	33836	93,7	95,1
Instituts médico-éducatifs (IME)	1223	69879	95,1	96,2
Jardins d'enfants spécialisés	6	133	100,0	100,0
Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP)	362	14962	95,6	94,8
Etablissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés	189	5030	91,5	93,0
Etablissements pour déficients moteurs	131	7352	96,9	97,9
Instituts pour déficients visuels	36	1987	97,2	88,4
Etablissements pour déficients auditifs	87	5526	97,7	94,0
Instituts d'éducation sensorielle pour enfants sourd/aveugle	11	896	100,0	100,0
Etablissements expérimentaux pour l'enfance handicapée	27	593	88,9	82,0
Etablissements d'accueil temporaire d'enfants handicapés	8	284	75,0	95,4
Ensemble des structures pour enfants et adolescents handicapés	3 380	140 478	94,5	95,5

Sources : enquête ES 2006 auprès des établissements et services pour enfants et adolescents handicapés.

Pour que les résultats présentés dans ce document de travail soient représentatifs de l'ensemble des structures visées, il est impératif que les données tiennent compte du nombre et des spécificités de toutes les structures (répondantes comme non répondantes).

Pour ce faire, un redressement de la non réponse totale a été réalisé par la mise en œuvre de la méthode statistique dite du calage sur marges.

Critères de redressement des données hors CMPP et CAMSP

La catégorie de structures

Le taux de non réponse varie en fonction de la catégorie de structures, comme l'indique le tableau 1.

Compte tenu du fait que les différentes analyses tirées de l'enquête se réalisent en grande majorité par catégorie de structures, il est également nécessaire d'opérer un redressement différent pour chacune d'entre elles.

¹ Le redressement de la non-réponse pour ces deux structures est précisé plus bas (point III).

Pas de biais lié à la taille des structures

De plus, le biais de non réponse dû à la taille (à savoir le nombre de places) des structures interrogées ne semble pas très important, même s'il varie en fonction de la catégorie de structures.

En effet, le fait que les taux de non réponse en termes de structures soit proches de ceux en termes de places (calculé avec le nombre de places attendu contre le nombre de places recensé dans l'enquête) signifie qu'il y a quasiment autant de petites que de grosses structures qui n'ont pas répondu².

Un redressement fin réalisé sur les distributions des tailles des structures ne paraissait donc pas pertinent à réaliser.

Se caler sur les totaux des nombres de structures et de places

Même si la non réponse ne semble pas varier en fonction de la taille des établissements, il est toutefois essentiel que le nombre total de places par catégorie corresponde aux données fournies par les services statistiques des DRASS à la fin de la collecte de l'enquête. Ces données, ainsi que celles sur le nombre total de structures, tiennent compte des non répondants pour connaître l'offre globale d'hébergement, d'accueil et de suivi des enfants et adolescents handicapés. Pour les répondants, la capacité déclarée sur le questionnaire a été vérifiée par les gestionnaires de l'enquête.

À noter que ce redressement des données ne tient pas compte des niveaux régional et départemental. Ce sont les services statistiques des DRASS qui réalisent pour leur compte des redressements tenant compte du niveau infranational.

Redressements avec la méthode du calage sur marges

Pour combiner à la fois le redressement de la non réponse par catégorie de structures et le respect des totaux fournis par les DRASS, c'est la méthode du calage sur marges qui a été choisie. D'un point de vue technique, nous nous sommes servis de la macro SAS Calmar³.

La table des marges utilisée est la suivante, sachant que chaque strate correspond à une catégorie Finess et donc à une catégorie de structures spécifique :

² Il existe tout de même quelques exceptions, comme les établissements expérimentaux, mais comme il y a peu de structures de ce type, l'analyse n'a pas été approfondie.

³ Le document de travail de l'Insee sur la macro Calmar (Olivier Sautory, 1993), et la macro elle-même, sont disponibles en libre accès sur :
http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=outils/calmar/accueil_calmar.htm

```

data marges ;
input var $ N mar1 mar2 mar3 mar4 mar5 mar6 mar7 mar8 mar9 mar10
mar11 ;
cards ;
strate 11 1300 1223 6 362 189 131 36 87 11 27 8
capa182 0 33836 . . . . .
capa184 0 69879 . . . . .
capa402 0 133 . . . . .
capa186 0 14962 . . . . .
capa188 0 5030 . . . . .
capa192 0 7352 . . . . .
capa194 0 1987 . . . . .
capa195 0 5526 . . . . .
capa196 0 896 . . . . .
capa377 0 593 . . . . .
capa390 0 284 . . . . .
;
run ;

```

La ligne ‘strate’ permet de contrôler le nombre de structures et les lignes suivantes les totaux des capacités installées par catégorie. Pour ce faire, il a fallu modifier la base de données de telle sorte que la colonne ‘capaXXX’ soit remplie avec la capacité installée lorsque l’établissement est de catégorie XXX et avec zéro lorsque la structure est d’une autre catégorie Finess.

L’utilisation de la macro CALMAR s’effectue grâce au code SAS suivant :

```

%calmar(data=ett_act,ident=finesssetab,
datamar=marges,poids=poi_init,M=3,lo=0.45,up=1.8,editpoi=OUI,obseli=
oui,
datapoi=sortie_logit,poidsfin=logit,labelpoi=logit,
notes=oui) ;

```

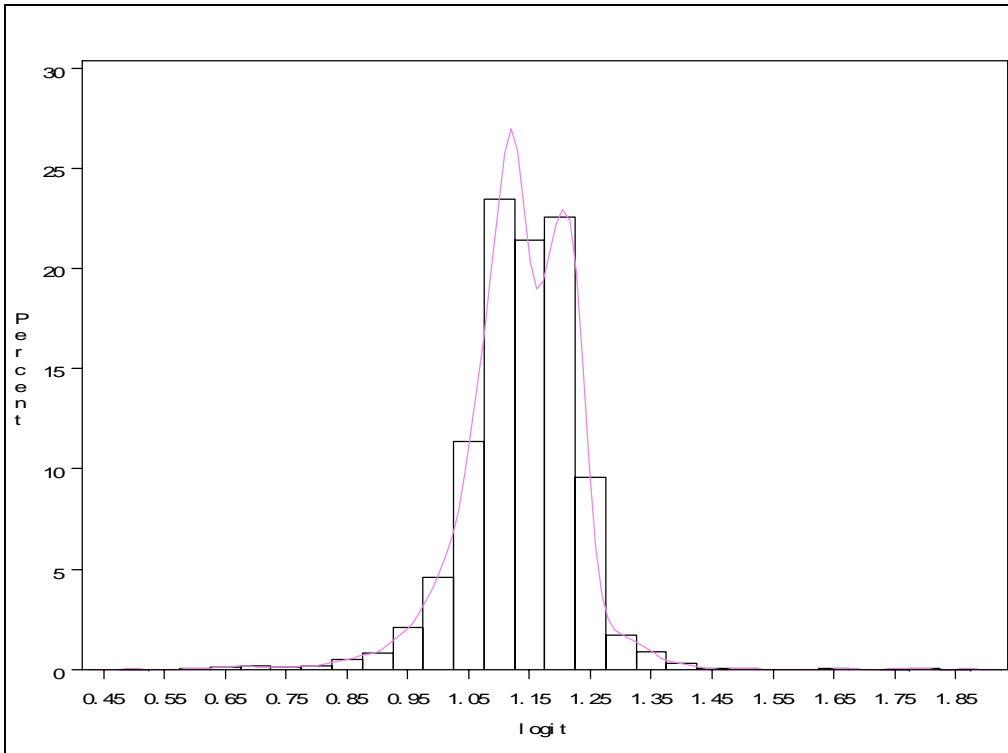
La table en entrée est ‘ett_act’, l’identifiant qui caractérise chaque ligne de la table ‘finesssetab’ et la table des marges – créée avec le code précédant – est nommée ‘marges’. Les poids initiaux (poi_init) correspondent à l’inverse des taux de réponse par catégorie Finess⁴. C’est la méthode logit (M=3) avec une borne inférieure égale à 0,45 et une borne supérieure à 1,8 qui a été retenue. Il est demandé à la macro de créer une table avec les observations éliminées (obseli=oui), d’éditer les valeurs des rapports de poids obtenus (editpoi=oui) et les notes produites durant l’exécution (notes=oui).

La table en sortie contenant les pondérations finales est ‘sortie_logit’, la variable contenant ces pondérations ‘logit’ avec le label ‘logit’.

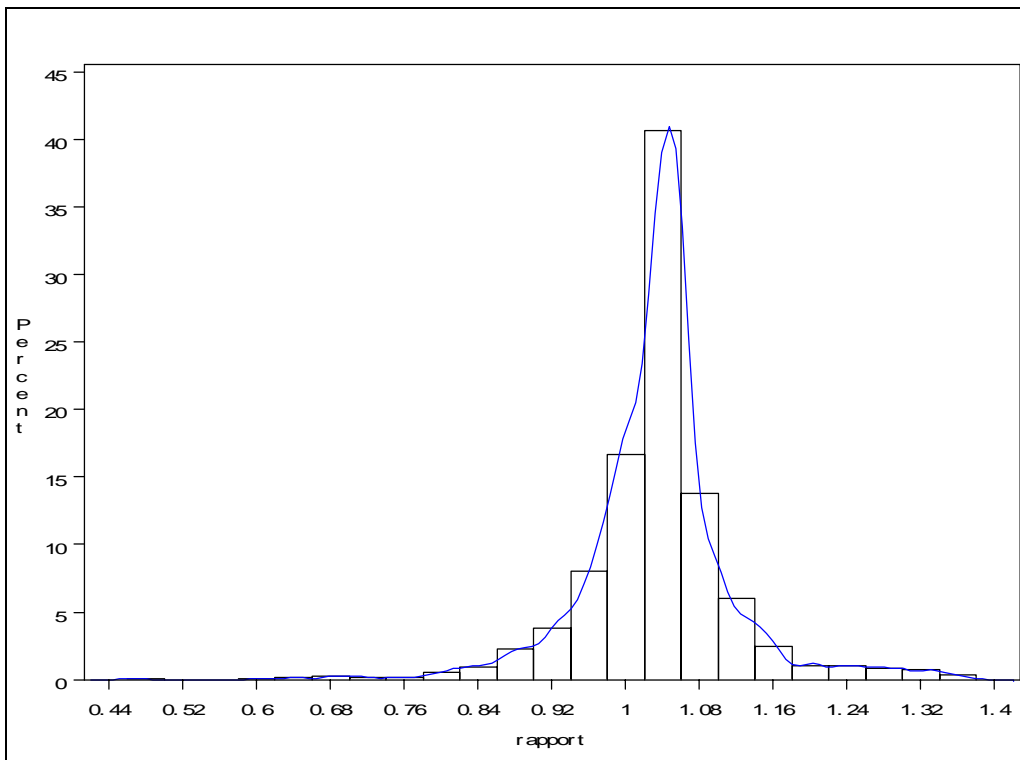
Pour évaluer la qualité des pondérations obtenues, on peut observer la distribution de ces poids et la répartition des rapports entre poids avant calage et poids après calage.

⁴ Ce qui correspond à une première correction de la non-réponse sur les nombres de structures par catégorie Finess.

Graphique 1 : Distribution des poids obtenus après calage



Graphique 2 : Distribution des rapports poids après calage/poids avant calage



Redressement de la non-réponse des CAMSP et CMPP dans l'enquête ES 2006

Tableau 2 : Nombre total de structures et taux de réponse pour les CAMSP et les CMPP

Libellé de catégorie	Nombre total de structures	Taux de réponse (en %)
Centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP)	450	94,0
Centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP)	273	91,2

Source : enquête ES 2006 auprès des établissements et services pour enfants et adolescents handicapés

Afin d'obtenir des résultats régionaux représentatifs de l'ensemble des structures visées, il est impératif de tenir compte de l'ensemble des structures (répondantes comme non répondantes). Pour ce faire, un redressement de la non réponse a été réalisé par la mise en œuvre de la méthode statistique dite de post stratification pour chaque région.

Chaque établissement a donc été affecté d'une pondération calculée en divisant le nombre de structures enquêtées dans sa région par le nombre de structures répondantes dans sa région.